

# FORMATION A LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE EN BOITE AUTOMATIQUE

- Évaluation (avant contrat) 50€
- Frais de gestion administrative ( ANTS, suivi de dossier, facturation, rdv permis ) 110€
- Frais de gestion CPF/ Pôle emploi 50€

## FORMATION THÉORIQUE À LA CARTE :

- Livre de code 20€
- Code en ligne ( valable 6 mois ) 40€
- Code en ligne + suivi pédagogique à votre demande ( valable 6 mois ) 90€
- Kit pédagogique ( livre de code, application boîtier code, code en ligne 6 mois ) 65€
- Accès salle et cours théorique valable 4 mois REDON et GUEMENE 140€
- Stage Code sur 3 jours à Malansac ou Redon ( vacances scolaires ) 210€

## FORFAIT CONDUITE AAC AUTOMATIQUE : 835 €

( Formation initiale )

Inclus dans chaque forfait :

### Livret numérique + fiche de suivi

### 13 leçons de conduite individuelles

( La leçon d'une heure en formation pratique individuelle comprend notamment le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination de l'objectif, à la conduite de **50mn** env, à l'évaluation et au bilan de la leçon.

### **2H de RDV préalable ( avec accompagnateur )**

### Prestations hors forfait :

- 2 RDV pédagogiques obligatoires ( 1 leçon de conduite + 2h en salle ) 95€ par RDV
- Leçon de conduite supplémentaire 55€
- 1 Accompagnateur à l'examen du permis 55€
- Frais de fabrication permis ( facultatif ) 35€

## RÈGLEMENT EN 3 FOIS, en accord avec la direction

L'auto école vous propose d'établir, à l'inscription, 3 chèques qui seront encaissés sur 3 mois consécutif. Les prestations supplémentaires, au-delà du forfait, seront à régler à l'avance.

Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC - Documentation disponible en agence sur simple demande

SARL ECPR - 16 RUE VICTOR HUGO - 35600 REDON - 02.99.71.26.04 - contact@ecpr.bzh -  
AGREMENT : E1903500150

TARIFS VALABLES JUSQU'AU 31/05/25

## **DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION**

Les documents seront différents en fonction de l'âge de l'élève

- **PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE DE L'ELEVE EN COURS DE VALIDITE**
  - **DE 14 A 16 ANS : ASSR 1**
  - **DE 16 A 25 ANS : ASSR 2**
- **PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE RECENSEMENT POUR 16 à moins de 18 ANS**
- **PHOTOCOPIE DE LA JDC / JAPD A PARTIR DE 18 ANS**
- **1 PHOTO D'IDENTITE NUMERIQUE CONFORME AU FORMAT PASSEPORT (sans lunettes, sans sourire et oreilles bien dégagées) DATANT DE MOINS DE 6 MOIS**
- **1 PHOTOCOPIE DU PERMIS DE CONDUIRE (AM, B...), S'IL Y EN A UN**
- **JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE LA PERSONNE L'HEBERGEANT EX : Facture EDF ou portable (- de 3mois) Ou Quittance d'impôts sur le revenu.**
- **PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE DE LA PERSONNE QUI L'HEBERGE**
- **ATTESTATION D'HEBERGEMENT : Lettre signée et datée avec noms des hébergeants et l'hébergé ainsi que l'adresse postale indiqués certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de 3 mois.**

**Veillez à ce que :**

**Les 4 bords transparents des cartes d'identité soient bien visibles sur la copie.**

**L'ASSR, Le recensement ou la JDC soient signés**

**Le justificatif de domicile/la pièce d'identité de l'hébergeant/et l'attestation d'hébergement doivent être aux mêmes nom et prénom. Si le justificatif de domicile contient 2 noms et prénoms, prévoir d'indiquer ces deux identités sur l'attestation d'hébergement et prévoir également les 2 photocopies des pièces d'identité.**

**La photo d'identité doit être différente de la carte d'identité si cette dernière date de plus de 5 mois le jour de la formation**